



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

recherche

Question écrite n° 108964

Texte de la question

M. Francis Falala attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les propositions inscrites dans la plate-forme du LIR 2006. Parmi celles-ci, les auteurs rappellent notamment les engagements de l'État concernant le fait de privilégier le progrès thérapeutique et de le reconnaître comme un processus d'élaboration continu. Aussi, il le remercie de lui indiquer son action et ses intentions en faveur de la concrétisation de cet objectif majeur.

Données clés

Auteur : [M. Francis Falala](#)

Circonscription : Marne (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 108964

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 novembre 2006, page 11533